

L'UTM face aux autres syndicats

Une réunion de l'UTM s'est tenue à Nouadhibou le 13 mai 2005 dans les locaux du Centre Maouiya. Dirigé par Abderrahmane Ould Boubou, le Secrétaire général de la Centrale syndicale, le regroupement devait aborder deux points, à savoir : le compte-rendu des derniers événements survenus entre les ouvriers et la SNIM et l'état d'avancement des opérations de pré réimplantation des structures de l'association.

Formellement, selon un syndicaliste, il s'agissait de situer les responsabilités de chacune des trois centrales dans les événements survenus récemment au nord u pays, l'UTM d'une part, et de l'autre la CGTM et la CLTM. D'autant plus, notera notre interlocuteur, que ces deux derniers syndicats ne ménagent rien pour ternir l'image de l'UTM. La déclaration (voir Encadré) lue à cette occasion étant d'ailleurs édifiante sur les rapports entre les trois Centrales.

S'agissant du premier point, le secrétaire général devait rappeler que sa structure n'a jamais failli à sa mission qui est de protéger les travailleurs. "Contrairement aux nouvelles qui ont circulé affirmant que l'UTM n'a pas soutenu les travailleurs, martelait M. Ould Boubou, notre centrale a participé aux négociations, privilégiant le dialogue avec la SNIM. D'ailleurs, c'est nous qui avons exigé la présence à ces négociations de toutes les parties concernées. Ce que la SNIM a accepté"... "nous avons été des acteurs de premier ordre dans les accords survenus avec la SNIM, pour la réintégration des travailleurs licenciés bien que ceux-ci ne soient pas de l'UTM". Le secrétaire général de la centrale syndicale devait ajouter : "nous avons cédé la présidence du front syndical à la CGTM, et nous sommes restés solidaires des autres centrales. C'est cette force qui a fini par remporter la bataille et à procurer aux ouvriers leurs droits. Malgré les énormes concessions que nous avons faites, soulèvera en substance le secrétaire général, "l'UTM n'a pas été associée quand les autres centrales décidèrent unilatéralement d'organiser des débrayages!"

Différents intervenants dressent l'état des lieux de l'UTM, cha-

un notant au passage que la centrale se porte mieux : "plusieurs de nos camarades qui avaient gelé leur adhésion, sont revenus à de meilleurs sentiments, note un participant qui constate que la centra-

le a retrouvé une certaine crédibilité.

S'agissant du deuxième point, les syndicalistes ont décidé d'entamer les opérations de réimplantation le lundi 16 mai. Après la dési-

gnation d'une commission de suivi et de supervision, un calendrier a été établi qui prévoit l'entame de ces opérations au sein du corps des enseignants.

DENAH

Déclaration

L'Union des Travailleurs de Mauritanie, UTM, est, depuis quelque temps, le sujet d'actualité d'une certaine presse dite indépendante et le thème central d'interminables discussions de salons

Pourquoi l'UTM ? Pourquoi cette année précisément ?

Le lecteur doit être édifié. Il a droit à des explications, qui lui permettraient de faire sa propre analyse de l'information qui lui est fournie. La classe ouvrière a le droit, elle aussi d'être mise au parfum, en toute objectivité et transparence, de chaque événement, anodin soit-il. En moins de deux, l'UTM est parvenue à intégrer la scène syndicale internationale, régionale et nationale, et la centrale a accompli des réalisations grandioses.

L'UTM qui privilégie l'appartenance syndicale à toute affiliation politique, n'a cessé d'oeuvrer en faveur de l'unité de l'action syndicale dans le but d'impulser les négociations avec les partenaires sociaux. N'a-t-elle pas cédé la présidence du front syndical, qui lui revient de facto du fait de sa plus grande représentativité et de son ancienneté dans le domaine de l'action syndicale ? N'est-ce pas là, la preuve irréfutable de sa bonne foi et de son désir de consolider l'action syndicale ?

L'Union des Travailleurs de Mauritanie occupe désormais la place qui lui sied dans l'arène syndicale. Mieux encore, elle est parvenue à assooir la base des ses adhérents et récupérer les hésitants qui étaient tentés par l'adhésion à d'autres syndicats.

Aussi, les instances de la centrale sont toutes respectueuses des textes et législations syndicales. Elles combattent pour la préservation des droits des travailleurs.

Nous étions au premier rang du front syndical composé de tous les syndicats représentés à la SNIM pour défendre les intérêts des travailleurs. A propos du malentendu relatif à l'application de l'article 42 nous avons tenu à :

- 1 - Continuer à privilégier le dialogue avec la SNIM
- 2 - Exiger dès l'amorce des négociations avec la SNIM, la présence des autres centrales. Doléances qui a été acceptée par l'Administrateur Directeur Général de la SNIM
- 3 - Avoir une position syndicale commune sur l'article 42
- 4 - Insister sur la réintégration des travailleurs licenciés, quand bien même, ils ne sont pas affiliés à notre centrale

Cependant, notre surprise fut grande lorsque les syndicats partenaires décidèrent de façon unilatérale de débrayer sans nous signifier leur nouvelle attitude.

Mais notre volonté d'unir l'action syndicale est inébranlable.

Elle découle de notre conviction profonde que l'éclatement des efforts syndicaux porte préjudice à l'aptitude à négocier et rend les syndicats une proie facile pour les partis politiques.

Le fait que nous soyons au seuil de l'opération d'adhésion et du renouvellement de nos instances suscite déjà des inquiétudes aiguisées par ailleurs, par les nombreuses réalisations accomplies par notre centrale en un temps record.

A chacun sa stratégie. La notre se résume dans la liberté de la décision le courage et la franchise du discours syndical.

Plus on avance plus ils critiquent. C'est de "bonne guerre"

Le chien aboie ...la Caravane passe

Nouakchott le 9 mai 2005

Pour le Comité Exécutif